



OFFRE D'EMPLOI

Préposé au service alimentaire* (OCCASIONNEL)

La Résidence Angelica, c'est avant tout plus de 500 employés travaillant de concert afin d'offrir des soins qui se démarquent par leur qualité. Pour ses employés, la Résidence Angelica est synonyme d'engagement, de professionnalisme, de respect et d'ouverture. Si vous êtes passionné par les défis d'un milieu de travail dynamique, si vous vous sentez interpellé par une ambiance de travail conviviale d'un milieu à caractère humain, la Résidence Angelica saura répondre à vos aspirations professionnelles.

PRINCIPALES FONCTIONS :

Personne qui effectue un travail général au service alimentaire ou lié au service et à la préparation des repas. Peut être appelée à préparer et distribuer certains menus spéciaux préalablement établis.

FONCTIONS OU RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Prépare les légumes, les fruits et autres aliments en fonction des besoins des résidents ;
- Prépare et assemble les plateaux selon les spécifications ;
- Dresse les tables et sert les repas à la clientèle ;
- Sert les plats selon la présentation requise ;
- Peut percevoir les sommes dues pour les repas des employés ;
- Prépare et distribue les collations selon la procédure établie et à l'heure requise ;
- Amène les chariots à l'heure requise et aux endroits appropriés ;
- Participe à la distribution des plateaux aux résidents ;
- Tiens compte des besoins des résidents et veille à répondre promptement à leurs demandes selon les politiques en vigueur ;
- Vérifie et remplit régulièrement les contenants de matières premières et les différents distributeurs ;
- Nettoie le matériel et les équipements selon les besoins et les normes d'hygiène en vigueur.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires;

HABILETÉS

- Habiletés ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Capacité de gérer le stress ;
- Sens de la clientèle ;
- Courtoisie.

AVANTAGES

- Un seul site situé sur le bord de la rivière des Prairies ;
- Facilement accessible en transport en commun ;
- Salaire de 21.58 \$ de l'heure ;
- Assurances collectives et régime de pension de retraite ;
- Repas abordables offerts à la cafétéria.

La Résidence Angelica applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

- * Différentes mesures sanitaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de notre personnel et empêcher la propagation du COVID, tel que le dépistage sur place, ainsi que la prise de température.
- * Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.